

2 L'approvisionnement céréaliier des pays méditerranéens : situations et perspectives

Les céréales constituent la base de l'alimentation de la plupart des pays méditerranéens. La consommation humaine directe se situe aujourd'hui autour de 250 kg par habitant et par an dans les pays à forte consommation et à faible revenu, les céréales constituant les calories les moins chères du régime alimentaire ; dans les pays à revenu élevé, la consommation de céréales est substituée par d'autres produits comme les fruits et légumes, viandes, etc..., généralement plus chers ; la consommation de céréales par habitant se situe alors à des niveaux plus faibles, 120 à 150 kg par habitant et par an. Les céréales contribuent pour 35 à 50% des apports caloriques dans les rations alimentaires méditerranéennes. Ces indications globales au niveau de la zone méditerranéenne se différencient selon les pays, les traditions culturelles et alimentaires, les milieux d'habitation, les modes de vie, etc...

Au niveau de l'offre, les céréales constituent les principales productions agricoles autour de la Méditerranée avec plus de 50% des surfaces cultivées totales. Les surfaces cultivées en céréales dans la région sont partout en légère régression à l'exception de quelques pays du Sud. En 1996-2000, les plus importantes surfaces céréalières sont celles de la Turquie (14 millions d'ha), de la France (9 millions d'ha), de l'Espagne (6,7 millions d'ha) et du Maroc (5 millions d'ha).

Les principales céréales produites en Méditerranée sont le blé, le maïs et l'orge. La France est le premier producteur dans la région pour ces trois céréales. En 2004, elle a produit 69,6 millions de tonnes de céréales, suivie de la Turquie (34 MT), l'Espagne (24,6 MT), l'Italie (22,4 MT) et l'Égypte (20 MT).

La céréaliculture est une composante importante des économies agricoles et alimentaires méditerranéennes. Dans les pays du Nord, la production continue d'augmenter grâce à une amélioration des rendements rendue possible par les progrès de la génétique, le perfectionnement des technologies et des moyens de production dans des conditions climatiques favorables ; dans les pays du Sud, la production enregistre également certains progrès mais elle reste peu performante et surtout à faibles rendements.

Sur le plan des approvisionnements, la Méditerranée est une région importatrice nette de céréales ; le marché méditerranéen absorbe 27% des importations mondiales de céréales pour seulement 8,4% de la population mondiale. Sur les vingt dernières années, la Méditerranée a représenté une part croissante du marché mondial (27% des importations mondiales en 1996-2000 contre 22% en 1981-85). La situation est similaire en matière d'exportation mais avec une part légèrement plus faible (13% des exportations mondiales en 1981-85, et 15% en 1996-2000). Le déficit net de la Méditerranée est croissant, il se monte à environ 30 millions de tonnes de céréales (contre 22 millions de tonnes en 1981-85). Notons cependant

qu'au sein de la zone, la France est le seul pays exportateur net de céréales, les autres pays sont dans une situation de déficit plus ou moins important, les plus gros importateurs étant, en 1996-2000, l'Égypte (9,2 MT), l'Italie (8,3 MT), l'Espagne (6,5 MT), l'Arabie Saoudite (6,5 MT), l'Algérie (5,8 MT) et la Turquie (3,1 MT).

On se limitera dans cette présentation introductive à une brève analyse de l'évolution récente et des perspectives concernant les consommations, les productions, et les échanges internationaux des pays méditerranéens. Cette présentation sera suivie par des études de cas réalisées sur quatre pays : l'Espagne, la Turquie, le Maroc et l'Algérie.

2.1 - Consommations et demandes de céréales

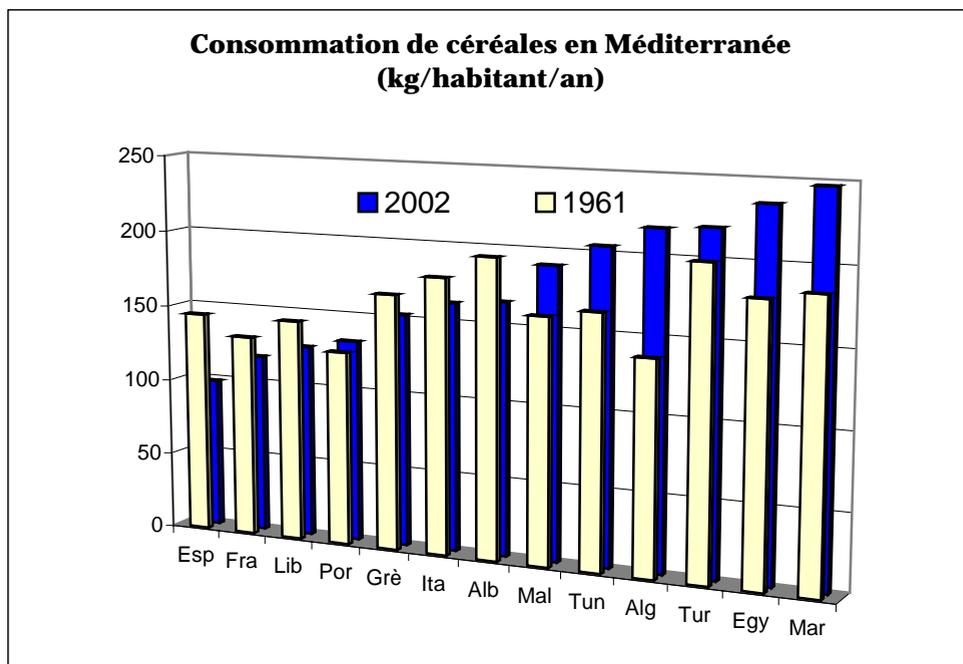
La consommation de produits céréaliers dépend des comportements des consommateurs qui s'expliquent souvent par des considérations liées aux niveaux de vie et aux modes de vie.

Pour le consommateur à revenu moyen, les besoins en céréales sont généralement satisfaits. Les produits céréaliers sont alors considérés comme des biens de consommation courante caractérisés par une faible élasticité de la consommation par rapport au revenu, ce qui signifie que leur consommation n'augmente que faiblement suite à une augmentation de revenu.

Pour le consommateur à faible revenu, la situation est différente, car les besoins en céréales sont encore loin d'être satisfaits. L'élasticité de la consommation de produits céréaliers par rapport au revenu peut être assez élevée, entraînant une augmentation sensible de la consommation de produits céréaliers suite à une augmentation de revenu.

Le cas des consommateurs à revenu élevé est encore différent. En effet, un revenu élevé, permettant une diversification des choix, entraîne une élasticité négative se traduisant par une baisse de la consommation de produits céréaliers suite à une augmentation de revenu, les céréales étant alors remplacées par d'autres produits alimentaires ayant la préférence du consommateur.

Graphique 2.1

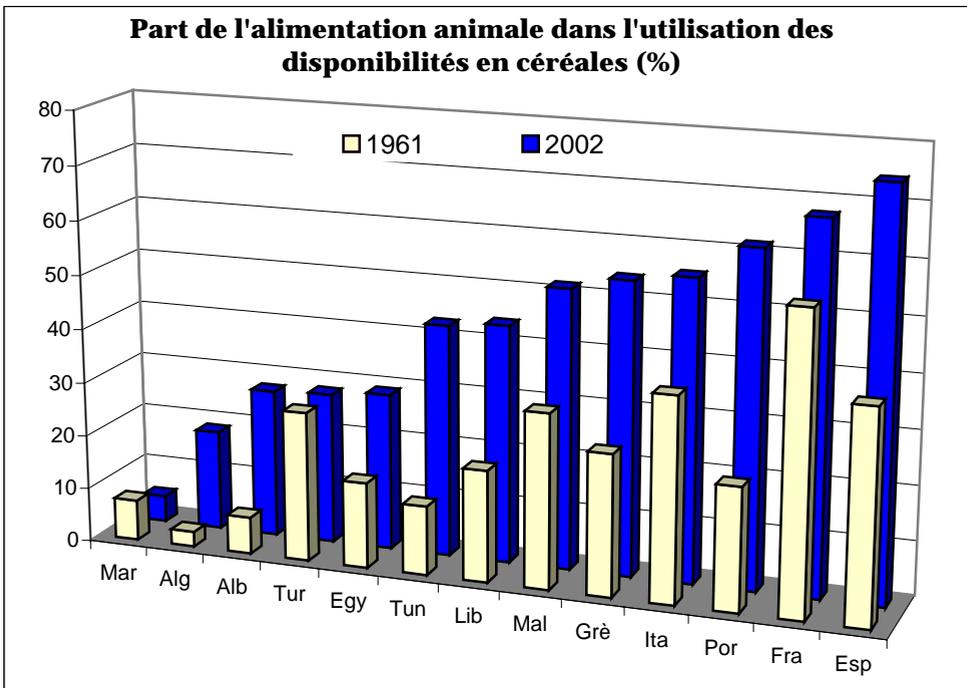


Au sein des pays méditerranéens, on observe des niveaux de consommation de céréales assez différenciés. On peut distinguer trois groupes de pays : un premier groupe où la consommation moyenne par habitant et par an se situe entre 200 et 250 kg (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Turquie) ; un deuxième groupe avec une consommation entre 130 à 160 kg (Grèce, Portugal, Italie, Albanie, Malte) ; et un troisième groupe où la consommation est voisine ou inférieure à 100 kg (Espagne et France). L'évolution de la consommation en céréales au cours des quarante dernières années confirme globalement les élasticités de consommation par rapport au revenu présentées précédemment : dans les pays à revenu élevé, la consommation par habitant diminue (Espagne, Italie, France, Grèce), alors qu'elle augmente dans les pays à faible revenu (Egypte, Maroc, Algérie, Tunisie, Turquie). Cette tendance globale doit être nuancée selon les pays et les catégories de populations compte tenu des traditions et des habitudes culturelles. C'est ainsi qu'en Italie, la consommation de céréales est plus élevée comparativement à celle de la France ou de l'Espagne ; en France, on observe sur la dernière décennie une légère augmentation de la consommation de céréales après une longue période de baisse, ceci s'expliquant par une évolution des modèles de consommation vers un certain retour aux traditions, notamment en matière de consommation de pain.

Une autre différenciation essentielle en matière de consommation de céréales est à souligner : l'utilisation des céréales pour l'alimentation animale. En effet, les

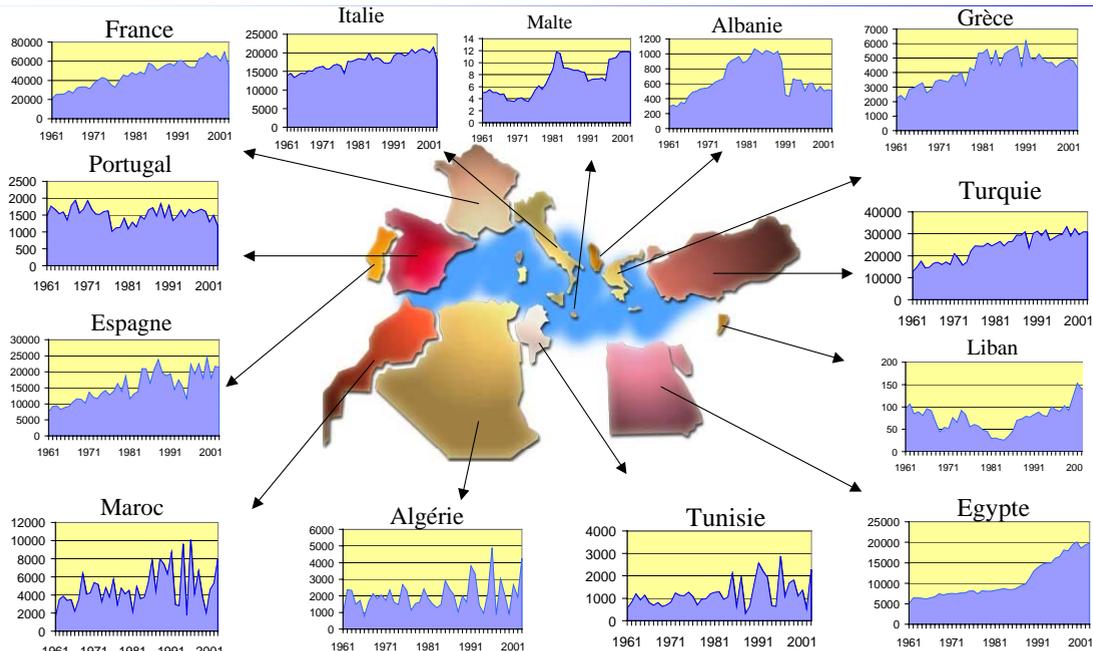
systemes d'élevage mis en place dans plusieurs pays intègrent une proportion importante de céréales dans l'alimentation animale. Dans certains pays, la proportion de céréales affectées à l'alimentation animale dépasse les 50% : il s'agit de Malte, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la France et l'Espagne. A l'inverse, dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, les céréales sont affectées principalement à l'alimentation humaine bien que la part dédiée à l'alimentation animale croît rapidement dans quelques pays comme l'Algérie, l'Egypte, la Tunisie et le Liban.

Graphique 2.2



2.2 - Production de céréales en Méditerranée

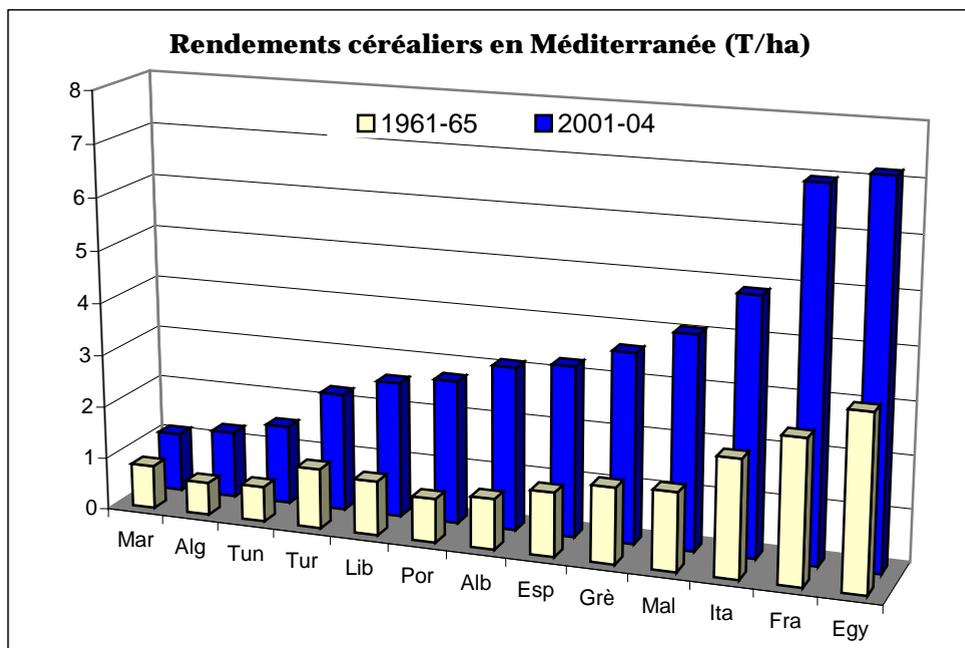
Carte 2.1 - Production de céréales en Méditerranée (1000T)



Source : Observatoire Méditerranéen, CIHEAM. www.ciheam.org

Les pays méditerranéens produisent environ 200 millions de tonnes (MT) de céréales (moyenne 2001-04 soit 9% de la production mondiale), principalement en France (64 MT), en Turquie (31 MT), en Espagne (21 MT), en Italie (20,5 MT) et en Égypte (19,4 MT). Ces cinq pays assurent plus de 75% de la production céréalière de la zone méditerranéenne. La croissance des productions céréalières en longue période (1963-2003) a été relativement forte : 1,8% à 3% par an dans plusieurs pays (Égypte (2,95%), France (2,33%), Espagne (2,29%), Turquie (1,88%), Maroc (1,86%)). Notons cependant que les conditions climatiques et la maîtrise des techniques de production conduisent à des croissances différenciées selon les pays. C'est ainsi que la croissance des productions a été assez régulière en France, en Italie, en Grèce, en Turquie, en Égypte, et dans une moindre mesure en Espagne ; elle a par contre été fortement fluctuante au Maroc, en Tunisie et en Algérie en liaison avec les variations climatiques.

Graphique 2.3



La croissance des productions céréalières s'explique principalement par l'amélioration des rendements, car les surfaces cultivées ont généralement enregistré de légères baisses dans la plupart des pays à l'exception de l'Egypte (+0,98%), du Maroc (+1%) et de la Turquie (+0,17%). L'amélioration des rendements, résultat des progrès techniques importants dans la génétique, les techniques culturales et les politiques mises en œuvre, est cependant variable selon les pays et les productions. C'est ainsi que la France enregistre les rendements les plus élevés pour le blé avec 7 T ha (rendement multiplié par 2,4 en 40 ans), suivie par l'Egypte (6,4 T ha). En ce qui concerne le maïs, les rendements les plus élevés sont enregistrés en Grèce (9,6 T ha) et en Espagne (9,5 T ha) suivie par l'Italie (9,1 T ha) et la France (8,4 T ha). Notons que les améliorations de rendements ont été plus fortes pour le maïs que pour le blé dans la plupart des pays méditerranéens. En 40 ans, la Grèce a multiplié ses rendements par 6, l'Espagne par 4 et ils ont presque triplés en Italie et en France. La progression des rendements, bien que réelle, a été moindre dans les autres pays en liaison avec les potentialités relativement moindres, et probablement une plus faible maîtrise des conditions de mise en œuvre du progrès technique.

Avec 103 MT, le blé est la principale céréale produite en Méditerranée. Le taux de croissance annuel moyen de la production est de 1,4% par an en moyenne pour la région.

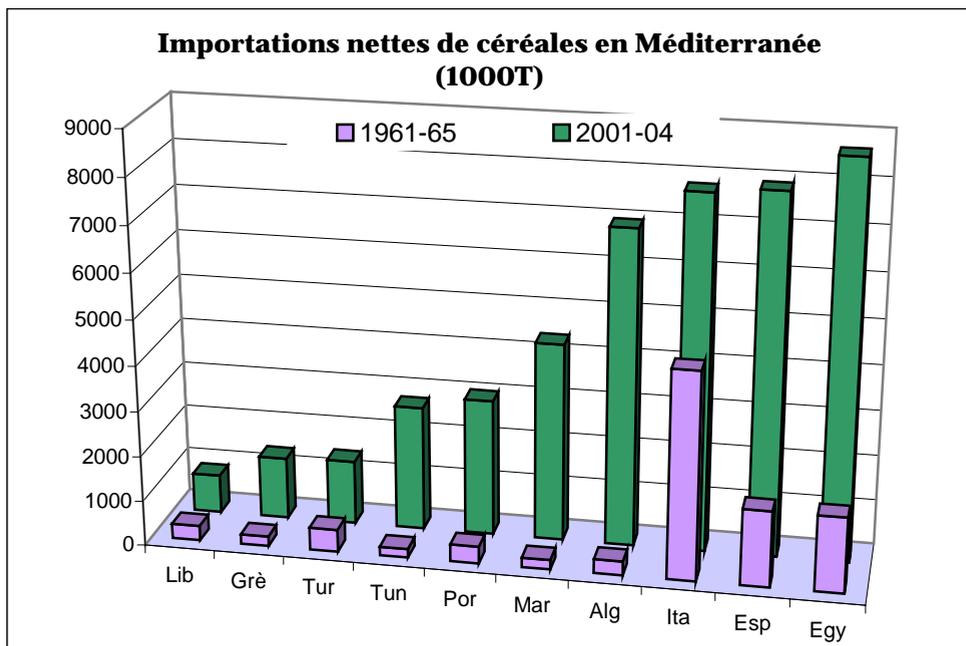
Le maïs est la seconde céréale méditerranéenne, sa production a connu une forte progression (3 à 4% par an) liée au développement des productions animales. Cette production atteint aujourd'hui environ 47 MT (contre 17 MT en 1961-65), produits surtout en France, en Italie, en Espagne, en Egypte et en Grèce.

La production d'orge enregistre une croissance faible à négative dans la plupart des pays, à l'exception de l'Espagne, de l'Italie et de la Turquie. L'ensemble méditerranéen produit aujourd'hui environ 35 MT d'orge.

2.3 - Les échanges céréaliers des pays méditerranéens

L'analyse des grands courants d'échanges céréaliers méditerranéens ne peut se faire que par rapport au contexte mondial, aux positions des pays et des opérateurs dominants sur les marchés d'importation et d'exportation. Globalement, le commerce extérieur en produits agricoles et alimentaires des pays méditerranéens est fortement déficitaire ; le taux de couverture de l'ensemble de la zone est de 82% ; sur la moyenne 2001-2003, la France, l'Espagne et la Turquie sont les seuls pays excédentaires ; les autres pays ont souvent des taux de couverture inférieurs à 50%.

Graphique 2.4



Ainsi, les pays méditerranéens, à l'exception de la France, sont importateurs nets de céréales depuis de nombreuses années ; les croissances des productions n'arrivent pas à couvrir les croissances des demandes dans la plupart des pays, d'où le recours grandissant aux importations. Le déficit global au niveau de la zone méditerranéenne s'élève à environ 30 MT (22 MT en 1981-85). Les plus gros importateurs en 2001-2004 sont l'Espagne (9,8 MT), l'Italie (9,4 MT), l'Égypte (9,3 MT), l'Algérie (6,9 MT) et le Maroc (4,5 MT) ; parmi ces principaux importateurs, seule l'Italie a un flux d'importations stable ou en légère croissance, les autres pays connaissent des augmentations fortes de leurs importations (5 à 7% par an). Le blé constitue la céréale la plus importée en Italie (75%), en Algérie (75%), ainsi qu'au Maroc (71%). Cependant, la croissance des importations de maïs s'est accélérée à partir des années 80, en liaison avec le développement des productions animales, notamment en Espagne, en Grèce, en Turquie et en Égypte.

Le poids du commerce agricole et alimentaire par rapport à l'ensemble des échanges tous produits tend à diminuer dans l'ensemble des pays en liaison avec le développement industriel et la hausse des produits pétroliers ; cependant les importations agricoles et alimentaires occupent encore une place importante dans quelques pays comme l'Algérie (23%), l'Égypte (21%) et le Maroc (14%). Les importations de céréales représentent souvent une part importante des importations agricoles : 40% en Tunisie, en Égypte et au Maroc, 38% en Algérie.

L'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sont les principaux fournisseurs en céréales des pays méditerranéens. Ces deux fournisseurs ont exporté vers les pays méditerranéens pour 7 milliards de \$ de « céréales et de préparations à base de céréales » en moyenne sur la période 2000-2003, ce qui représente 23% de leurs exportations céréalières dans le monde. L'Union européenne est de loin le premier fournisseur en céréales dans la plupart des marchés méditerranéens, les États-Unis occupant cependant la première position sur les marchés égyptien et turc.

Le phénomène d'importations massives en céréales des pays à faible revenu soulève la question principale de la recherche d'une plus grande sécurité alimentaire. En effet, il est évident qu'un pays ne pouvant assurer son autosuffisance est conduit à importer, ce qui nécessite un pouvoir d'achat. L'échec dans l'accroissement de la production agricole ou le manque de financement des importations alimentaires risque d'entraîner de graves problèmes pour les pays concernés mais également pour l'Europe et les autres partenaires. La relève du défi alimentaire dans ces pays rend impérieuse la nécessité de mettre en oeuvre des politiques nationales appropriées mais aussi la recherche d'une coopération internationale et euro-méditerranéenne pour améliorer l'approvisionnement céréalier des pays à fort déficit et à faible revenu.

Tableau 2.1 – Exportations de céréales et préparations à base de céréales (en millions de \$) moyenne 2000-2003

Origines Destinations	UE	USA	Australie	Canada	Total
Monde	19237,4	11596,5	1116,7	3973,5	35924,2
Grèce	277,1	5,8	0,0	20,4	303,2
Tunisie	108,2	56,2	0,0	38,6	203,0
Turquie	64,3	108,0	10,2	6,7	189,2
Portugal	514,0	10,7	0,3	1,5	526,4
France	1658,9	35,9	0,4	3,1	1698,2
Maroc	227,8	77,9	0,0	103,0	408,7
Algérie	337,4	161,6	0,0	179,1	678,1
Egypte	137,6	762,7	1,6	15,0	917,0
Espagne	1108,0	67,7	0,2	33,7	1209,6
Italie	1274,2	137,1	1,1	92,0	1504,4
Total	5707,4	1423,5	11,4	494,1	7636,5

Source : nos calculs d'après les données OCDE.

2.4 - Perspectives

Les perspectives céréalières des pays méditerranéens dépendent des nombreux facteurs qui conditionnent l'évolution de l'offre et de la demande dans chacun des pays de la zone. Du côté de la demande, les facteurs principaux sont liés à l'évolution démographique, l'urbanisation et la croissance des revenus. Du côté de l'offre, les déterminants essentiels résident dans la maîtrise du progrès technique et sa diffusion qui se traduirait par des accroissements de rendements. Les politiques qui seront mises en œuvre pour réguler l'offre et la demande pourront, selon le poids de leurs impacts, contribuer à de meilleurs équilibres des marchés.

En conclusion de cette brève présentation globale, on tentera d'esquisser des scénarios d'évolution des offres et des demandes au niveau de chacun des pays sur la base des tendances lourdes observées ces dernières décennies afin d'estimer les déficits ou excédents potentiels en céréales. Ces estimations donnent un premier ordre de grandeur qu'il convient de préciser par des analyses plus fines par produit céréalière et par pays, selon les disponibilités d'information et les hypothèses d'évolutions futures sur les tendances démographiques, l'urbanisation, la croissance des revenus, l'évolution des modèles de consommation, les utilisations non alimentaires des céréales et les tendances de l'offre par produit.

On trouvera ci-après un tableau de synthèse des perspectives de l'offre et de la demande en céréales à l'horizon 2015. Ce tableau a été élaboré à partir de projections de tendances pour chaque pays :

- Démographie : projections des Nations-Unies (source : World Population Prospects, United Nations 2002).
- Production : projections établies sur la base des tendances entre 1961 et 2004.
- Consommation humaine : projection des tendances observées entre 1992 et 2002.
- Consommation animale : projection des tendances observées entre 1992 et 2002.
- Autres utilisations des céréales (semences, pertes, utilisations non alimentaires, etc...) : estimation sur la base de l'évolution observée entre 1992 et 2002.
- Les demandes totales en céréales ont été calculées en sommant les consommations humaines et animales ainsi que les autres utilisations.
- Le déficit ou excédent est obtenu par différence entre la production et la demande totale de chaque pays.

Les déficits tendraient à s'accroître dans la plupart des pays de la zone, à l'exception de l'Italie et de la Turquie, et ce malgré la croissance de la production ; ces déficits sont souvent générés par une forte augmentation de la demande en céréales pour l'alimentation animale. C'est ainsi qu'en 2015, l'alimentation animale représenterait plus de 50% de la demande en céréales en Espagne, au Portugal, en France, en Italie, en Grèce et à Malte ; elle se situerait entre 30 et 50% en Turquie, Tunisie, en Egypte, au Liban ainsi qu'en Albanie. La demande en céréales pour l'alimentation humaine resterait prépondérante au Maroc (84%), en Algérie (71%) et en Egypte (53%).

Tableau 2.2 – Perspectives de l'offre et de la demande en céréales en Méditerranée à l'horizon 2015

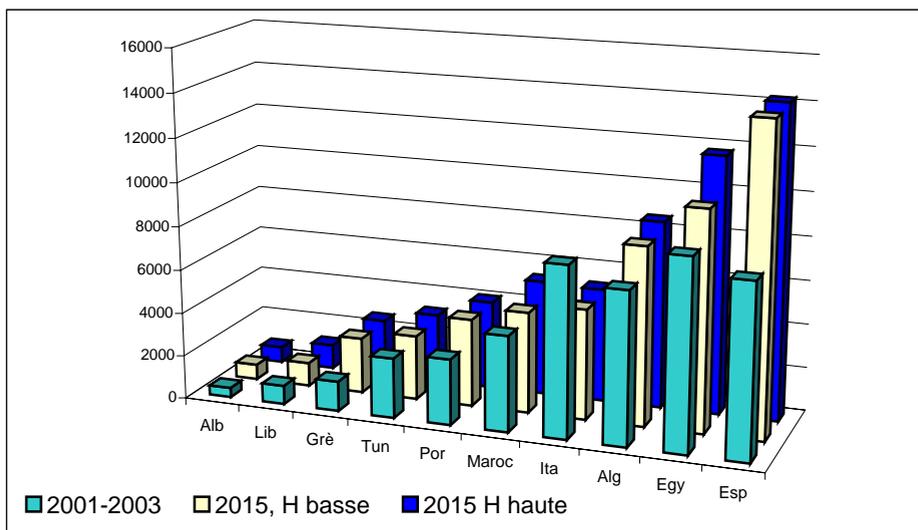
	Population		Conso. de céréales par tête kg/htt/an	Conso. humaine de céréales par pays 1000 T		Conso. animale de céréales par pays 1000 T	Demande totale de céréales par pays 1000 T	
	B	H		B	H		B	H
Hypothèse⁽¹⁾			2015	B	H	2015	B	H
Albanie	3 291	3 543	108	356	383	382	1 015	1 042
Algérie	36 467	39 817	223	7 669	8 069	2013	10 845	11 245
Egypte	86 200	93 693	226	19 479	21 172	13486	36 591	38 284
Espagne	40 329	41 994	94	3 810	3 968	32666	40 133	40 290
France	60 899	64 037	130	7 893	8 300	32937	48 189	48 596
Grèce	10 782	11 106	149	1 637	1 687	3715	6 613	6 662
Italie	55 100	55 904	175	9 644	9 785	16829	28 227	28 368
Liban	4 015	4 307	124	499	536	659	1 214	1 250
Malte	406	416	232	94	97	157	266	268
Maroc	35 016	37 903	273	9 543	10 329	400	11 335	12 122
Portugal	9 933	10 124	144	1 426	1 454	4365	6 123	6 151
Tunisie	10 594	11 638	195	2 063	2 266	2454	4 789	4 992
Turquie	78 463	85 837	198	15 540	17 000	11405	33 771	35 232

Tableau 2.2 (suite)

	Production	Demande totale de céréales par pays		Déficit ou Excédent de céréales par pays		Déficit ou Excédent de céréales par pays 2001-04		
		2015						
		1000 T	1000 T		1000 T		1000 T	
Hypothèse ⁽¹⁾		B	H	B	H			
Albanie	320	1 015	1 042	-695	-722	-438		
Algérie	2700	10 845	11 245	-8 145	-8 545	-6 947		
Egypte	26569	36 591	38 284	-10 022	-11 715	-8 668		
Espagne	26067	40 133	40 290	-14 066	-14 223	-7 894		
France	81234	48 189	48 596	33 045	32 638	27 433		
Grèce	4064	6 613	6 662	-2 549	-2 598	-1 361		
Italie	23178	28 227	28 368	-5 049	-5 190	-7 778		
Liban	132	1 214	1 250	-1 082	-1 118	-849		
Malte	316	266	268	50	47	151		
Maroc	6715	11 335	11 989	-4 620	-5 274	-4 366		
Portugal	2108	6 123	6 151	-4 015	-4 043	-3 008		
Tunisie	1837	4 789	4 992	-2 952	-3 155	-2 742		
Turquie	34735	33 771	35 232	964	-496	-1 406		

- ⁽¹⁾ B : hypothèse basse de croissance démographique faite par les Nations-Unies
H : hypothèse haute de croissance démographique faite par les Nations-Unies (World Population Prospects, United Nations 2002)

Graphique 2.5 – Perspectives du déficit céréalière des pays méditerranéens à l’horizon 2015 (en 1000 T)



Tableaux annexes

Tableau 2.3 - Consommation humaine de céréales par habitant et par an

	1961	1982	1992	2002
	Kg/htt/an			
Albanie	195	221	197	165
Algérie	139	191	224	217
Egypte	180	220	242	235
Espagne	145	104	100	98
France	132	107	105	117
Grèce	167	158	150	152
Italie	180	159	155	162
Liban	145	137	133	126
Malte	160	148	145	190
Maroc	185	240	233	247
Portugal	127	116	126	132
Tunisie	165	192	219	204
Turquie	200	223	232	219

Tableau 2.4 - Consommation humaine totale de céréales

	1961	1982	1992	2002
	1000 T			
Albanie	411	617	646	517
Algérie	1895	3 820	5 872	6 796
Egypte	5399	10 139	14 062	16 584
Espagne	5454	3 948	3 938	4 025
France	8087	5 844	6 021	7 019
Grèce	1748	1 552	1 538	1 972
Italie	10501	8 999	8 830	9 366
Liban	301	365	379	451
Malte	57	49	53	75
Maroc	2855	4 895	5 951	7 438
Portugal	1360	1 150	1 245	1 327
Tunisie	875	1 309	1 868	1 986
Turquie	10619	10 802	13 903	15 404

Tableau 2.5 - Consommation animale totale de céréales

	1961	1982	1992	2002
	1000 T			
Albanie	30	194	182	268
Algérie	54	959	1 250	1 754
Egypte	1013	3102	4 107	7 924
Espagne	3499	14236	11 422	20 323
France	9810	18601	15 213	25 161
Grèce	616	2619	2 360	3 070
Italie	6325	9755	11 110	13 980
Liban	78	148	218	427
Malte	27	49	96	102
Maroc	231	679	398	444
Portugal	399	3066	1 655	2 743
Tunisie	128	638	784	1 715
Turquie	4051	7534	6 310	8 745

Tableau 2.6 - Demandes totales de céréales

	1961	1982	1992	2002
	Total			
	1000 T			
Albanie	441	1 022	970	978
Algérie	1949	5 356	7 858	9 493
Egypte	6412	14 821	20 353	27 348
Espagne	8953	20 532	17 879	27 349
France	17897	27 306	27 627	37 283
Grèce	2364	4 967	4 666	5 696
Italie	16826	20 408	21 845	27 251
Liban	379	565	702	974
Malte	84	113	171	198
Maroc	3086	6 535	7 394	9 222
Portugal	1759	4 625	3 268	4 463
Tunisie	1003	2 229	2 976	4 003
Turquie	14670	25 338	27 615	31 324

Tableau 2.7 – Les productions de céréales en Méditerranée

Céréales (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Malte	5,1	10,1	11,8	2,10
Liban	91,5	29,5	145,3	1,16
Albanie	317,3	995,2	513,9	1,21
Portugal	1609,1	1275,0	1326,4	-0,48
Tunisie	926,6	1329,9	1465,1	1,15
Algérie	1770,9	1805,7	3189,8	1,48
Grèce	2521,8	5112,3	4649,7	1,54
Maroc	3159,1	3939,8	6594,1	1,86
Egypte	6076,2	8495,3	19465,3	2,95
Italie	14046,0	18566,4	20503,1	0,95
Espagne	8674,7	16097,4	21443,9	2,29
Turquie	14831,1	25876,7	31289,5	1,88
France	25331,2	50967,2	63614,5	2,33
Blé (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Malte	2,8	6,1	9,6	3,12
Liban	63,6	21,1	124,6	1,69
Portugal	550,2	388,1	256,8	-1,89
Albanie	110,0	559,7	289,4	2,45
Tunisie	679,0	917,7	1206,1	1,45
Grèce	1765,4	2430,6	1923,8	0,22
Algérie	1254,0	1069,9	2276,5	1,50
Maroc	1336,0	1878,6	4340,4	2,99
Espagne	4364,6	4693,5	6313,9	0,93
Egypte	1458,8	1927,7	6725,5	3,89
Italie	8857,3	9006,8	7070,6	-0,56
Turquie	8584,4	17059,2	19626,8	2,09
France	12494,8	27125,2	35148,8	2,62
Maïs (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Algérie	4,5	2,6	1,0	-3,73
Liban	11,9	0,8	3,0	-3,37
Maroc	352,0	236,0	132,4	-2,41
Albanie	160,8	322,5	198,9	0,53
Portugal	560,3	483,2	816,8	0,95
Grèce	241,4	1777,0	2215,1	5,70
Turquie	950,4	1488,0	2525,0	2,47
Espagne	1100,6	2446,6	4588,0	3,63
Egypte	1912,6	3509,6	5813,0	2,82
Italie	3633,1	6743,4	10419,0	2,67
France	2760,0	10594,6	15145,5	4,35

Tableau 2.7 (suite)

Orge (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Malte	2,0	3,9	2,2	0,22
Albanie	7,9	28,1	3,7	-1,87
Portugal	60,6	60,6	15,2	-3,39
Liban	12,5	6,4	16,3	0,66
Egypte	137,1	129,1	109,7	-0,56
Grèce	248,1	725,2	238,7	-0,10
Tunisie	199,0	382,0	252,1	0,59
Algérie	475,5	657,6	853,2	1,47
Italie	276,1	1298,4	1130,1	3,59
Maroc	1315,7	1709,4	2051,2	1,12
Turquie	3447,2	6145,0	8225,0	2,20
Espagne	1958,9	7635,4	8465,9	3,73
France	6593,7	10372,3	10404,6	1,15

⁽¹⁾ Taux de croissance annuel moyen supposé constant entre les moyennes 1961-1965 et 2001-04.

Tableau 2.8 – Les importations de céréales en Méditerranée

Céréales (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Malte	84,7	119,6	152,9	1,49
Albanie	149,3	66,7	439,4	2,74
Liban	335,3	542,5	863,5	2,39
France	1252,8	1816,3	1528,4	0,50
Grèce	217,1	463,5	1864,2	5,52
Turquie	566,1	751,3	2658,1	3,94
Tunisie	267,6	982,4	2907,7	6,15
Portugal	378,3	3188,1	3189,3	5,47
Maroc	369,2	2332,0	4536,6	6,47
Algérie	451,2	3992,4	6946,8	7,07
Egypte	2012,9	7926,5	9260,6	3,89
Italie	5126,3	6775,5	9467,3	1,55
Espagne	1765,5	5646,8	9864,3	4,40
Blé (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Malte	54,8	44,6	42,8	-0,62
Albanie	125,6	48,0	240,8	1,64
Liban	184,5	331,8	395,6	1,93
France	597,4	596,7	411,6	-0,93
Grèce	21,9	91,5	1050,0	10,16
Turquie	552,4	485,7	1094,4	1,72
Portugal	261,9	720,9	1531,4	4,51
Tunisie	210,2	665,1	1551,8	5,12
Maroc	250,6	1999,4	2944,5	6,35
Egypte	906,8	4225,5	4681,6	4,19
Espagne	463,3	170,5	4690,4	5,96
Algérie	361,2	2082,1	4872,3	6,72
Italie	935,7	3557,2	7409,5	5,31

Tableau 2.8 (suite)

Mais (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Albanie	23,8	12,0	36,7	1,09
Malte	14,5	47,8	56,5	3,45
France	456,1	625,9	248,3	-1,51
Liban	27,2	134,2	311,1	6,28
Grèce	112,7	324,3	500,7	3,80
Tunisie	6,4	262,6	767,0	12,70
Italie	3352,3	1682,8	826,5	-3,44
Maroc	2,2	158,5	1060,1	16,68
Turquie	8,9	51,6	1177,8	12,98
Portugal	84,8	2173,5	1188,2	6,82
Algérie	2,2	427,5	1642,6	18,02
Espagne	845,5	4257,1	3375,4	3,52
Egypte	221,4	1519,6	4523,5	7,83
Orge (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
Albanie	0,0	2,1	1,5	
Egypte	1,0	6,3	5,1	4,14
France	26,8	195,9	32,8	0,50
Malte	6,3	23,3	41,7	4,82
Turquie	2,2	168,5	48,4	8,04
Liban	55,3	20,8	79,2	0,90
Grèce	38,2	37,9	256,5	4,88
Portugal	5,0	41,4	311,3	10,87
Algérie	39,5	418,2	321,0	5,38
Maroc	56,8	97,0	525,7	5,72
Tunisie	44,8	46,7	569,0	6,56
Italie	641,2	1176,9	872,9	0,77
Espagne	429,1	548,1	939,2	1,98

⁽¹⁾ Taux de croissance annuel moyen supposé constant entre les moyennes 1961-1965 et 2001-04.

Tableau 2.9 – Les importations nettes de céréales en Méditerranée

Céréales (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
France	-4104,2	-21810,9	-27433,0	4,86
Malte	84,6	119,5	151,5	1,47
Albanie	149,3	59,9	438,1	2,73
Liban	325,4	538,1	848,8	2,43
Grèce	215,5	-589,7	1361,3	4,72
Turquie	495,5	-298,6	1405,7	2,64
Tunisie	191,3	980,1	2742,2	6,88
Portugal	377,4	3185,5	3007,6	5,33
Maroc	210,6	2321,0	4366,4	7,87
Algérie	310,1	3992,4	6946,7	8,08
Italie	4568,4	4389,4	7778,4	1,34
Espagne	1678,9	4804,5	7894,1	3,95
Egypte	1669,3	7880,6	8668,3	4,20
Blé (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
France	-1871,7	-12842,2	-14810,6	5,31
Malte	54,8	44,6	42,0	-0,66
Albanie	125,6	48,0	240,8	1,64
Liban	183,7	331,8	395,6	1,94
Turquie	552,1	129,2	708,6	0,63
Grèce	21,9	-406,2	713,1	9,10
Portugal	261,9	720,9	1408,6	4,30
Tunisie	150,2	663,9	1551,8	6,01
Maroc	231,9	1999,4	2938,2	6,55
Espagne	460,1	-29,0	3714,3	5,36
Egypte	906,0	4224,0	4680,6	4,19
Algérie	342,8	2082,1	4872,3	6,86
Italie	915,4	3397,1	7214,0	5,30
Maïs (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
France	-64,1	-3303,8	-7253,2	12,55
Albanie	23,8	5,2	36,7	1,09
Malte	14,5	47,7	55,7	3,42
Liban	26,9	130,2	309,9	6,30
Grèce	112,7	262,7	462,3	3,59
Italie	3150,4	1482,6	681,7	-3,75
Tunisie	6,4	262,6	700,9	12,44
Maroc	-49,5	158,5	1060,1	
Turquie	8,9	49,6	1168,4	12,96
Portugal	84,7	2173,2	1180,4	6,81
Algérie	1,5	427,5	1642,6	19,18
Espagne	845,4	4255,1	3243,6	3,42
Egypte	220,2	1519,6	4522,5	7,85

Tableau 2.9 (suite)

Orge (1000T)	1961-65	1981-85	2001-04	Tx 63-2003 ⁽¹⁾
France	-1734,6	-3662,2	-4583,9	2,46
Turquie	-31,2	-186,5	-335,0	6,11
Albanie	0,0	2,1	1,5	
Egypte	-0,2	6,3	5,0	
Malte	6,3	23,3	41,7	4,82
Liban	47,9	20,8	79,2	1,27
Grèce	38,2	28,5	244,2	4,75
Portugal	5,0	41,4	288,9	10,67
Algérie	-54,4	418,2	321,0	
Maroc	11,0	97,0	525,7	10,16
Tunisie	37,8	46,7	557,2	6,96
Espagne	429,1	205,2	826,5	1,65
Italie	640,4	1114,9	869,6	0,77

⁽¹⁾ Taux de croissance annuel moyen supposé constant entre les moyennes 1961-1965 et 2001-04.



CIHEAM

Agri.Med

**Agriculture, pêche, alimentation
et développement rural durable
dans la région Méditerranéenne**



**Rapport annuel
2006**

Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

TABLE DES MATIÈRES

	page
AVANT-PROPOS	i
ABREVIATIONS ET SIGLES	xxi
PREFACE	xv
PARTIE I : La Méditerranée dans les négociations de l'OMC <i>(J.-M. Garcia Alvarez-Coque)</i>	1
CHAPITRE 1 : Les négociations commerciales multilatérales et leurs implications pour les pays méditerranéens	1
1.1 L'Accord sur l'agriculture et les pays méditerranéens	1
1.2 Groupes et positions	4
1.3 Points de controverse et état d'avancement	8
1.4 La réforme de la PAC et les négociations commerciales agricoles	18
1.5 Perspectives : l'avenir du système commercial multilatéral	23
1.6 Observations finales	27
Annexes	29
PARTIE II : La Méditerranée et la question céréalière. Géostratégie, échanges, perspectives	35
CHAPITRE 2 : L'approvisionnement céréaliier des pays méditerranéens : situations et perspectives <i>(M. Allaya & G. Rucheton)</i>	35
2.1 Consommations et demandes de céréales	36
2.2 Production de céréales en Méditerranée	39
2.3 Les échanges céréaliiers des pays méditerranéens	41
2.4 Perspectives	43
Tableaux annexes	47

	page
CHAPITRE 3 : Les politiques céréalières au Maroc (<i>A. Ait El Mekki</i>)	55
3.1 Introduction	55
3.2 Données structurelles de la filière céréalière au Maroc	56
3.3 Aperçu historique sur la politique céréalière des prix	65
3.4 Politique des prix et régime commercial actuels	68
3.5 Conclusions et recommandations : quelles politiques céréalières dans l'avenir ?	79
Tableaux annexes	81
CHAPITRE 4 : Les politiques céréalières en Algérie (<i>F. Chehat</i>)	87
4.1 Evolution de la consommation et de la demande	87
4.2 Les systèmes de cultures et de production céréalières	89
4.3 L'intégration des céréaliculteurs au marché	96
4.4 La restructuration des importations selon leurs origines	102
4.5 Conséquences pour l'Algérie des futures négociations de l'OMC sur l'accès au marché et le soutien à la production et aux exportations dans les pays exportateurs (USA, UE, autres)	114
CHAPITRE 5 : Les politiques céréalières en Espagne (<i>A. Langreo & I. Benito</i>)	117
5.1 Bilan céréalier en Espagne	117
5.2 Commerce extérieur des céréales	122
5.3 Consommation de céréales	125
5.4 Production de céréales en Espagne	129
5.5 L'industrie de transformation des céréales	138
5.6 Réseau commercial du secteur des céréales	141
5.7 Organisation du secteur	143
5.8 Impact de la réforme de la PAC et perspectives	144
CHAPITRE 6 : Les politiques céréalières en Turquie (<i>E. H. Cakmak & H. O. Eruygur</i>)	147
6.1 Introduction	147
6.2 Les politiques agricoles et les céréales	147
6.3 Superficie, production, rendement et consommation	153
6.4 Prix des céréales et aides spécifiques	172
6.5 Les échanges céréaliers	177
6.6 Conclusion	190
Annexes	193

	page
PARTIE III : Le consommateur et la qualité santé et environnementale des produits <i>(M. Padilla, R. Hamimaz, H. El Dahr, R. Zurayk & F. Moubarak)</i>	201
Introduction	201
CHAPITRE 7 : La perception des risques et de la qualité par le consommateur méditerranéen : éléments de débat autour du cas du Maroc	203
7.1 Les enjeux de la qualité et des risques dans les PVD	204
7.2 Le consommateur face aux risques alimentaires au Maroc	212
7.3 Risques alimentaires et signes de qualité	222
7.4 Pour conclure	225
CHAPITRE 8 : Le développement des produits protégeant la santé et l'environnement en Méditerranée	227
8.1 Le marché des alicaments	227
8.2 Le marché des produits biologiques et des produits hydroponiques	236
CHAPITRE 9 : Le consommateur méditerranéen face aux produits protégeant la santé et l'environnement	255
9.1 Motifs d'achats et perception des consommateurs des pays euro- méditerranéens	256
9.2 Motifs d'achats et perception des consommateurs méditerranéens (non-européens)	258
9.3 Perception des consommateurs vis-à-vis des produits hydroponiques	260
9.4 Conclusion	261

	page
Partie IV : Synthèse par pays : Espagne, Algérie, Egypte	263
CHAPITRE 10 : Espagne (<i>V. D. Martinez Gomez</i>)	263
10.1 L'agriculture et l'économie espagnole	263
10.2 Production agricole et alimentaire, consommation et échanges alimentaires	269
10.3 Agriculture et politiques agro-alimentaires	285
CHAPITRE 11 : Algérie (<i>S. Bedrani</i>)	291
11.1 Evolution de l'économie nationale en 2004 et perspectives	291
11.2 Le contexte économique et commercial international et ses implications sur l'économie nationale, plus spécifiquement dans le secteur agricole	294
11.3 Evolution des agrégats agricoles dans l'économie	295
11.4 Les productions agricoles	296
11.5 Les industries agro-alimentaires	300
11.6 Les échanges extérieurs et le taux d'auto-provisionnement	301
11.7 Le secteur de la pêche	304
11.8 Evolution des politiques agricoles et de développement rural	307
11.9 Agriculture, ressources naturelles et environnement	312
Tableaux annexes	315
CHAPITRE 12 : Egypte (<i>M. Mansour Abd El-Fattah</i>)	339
12.1 Evolution au niveau de la politique macroéconomique	339
12.2 Ressources agricoles et production agricole	343
12.3 Politiques agricoles	348
12.4 Production et revenu agricole	364
12.5 Commerce extérieur agricole	366
12.6 Consommation alimentaire	372
12.7 Industries agricoles et alimentaires (IAA)	373
Annexes	375

	page
Partie V : Les indicateurs de développement agricole et alimentaire	393
CHAPITRE 13 (<i>M. Allaya & G. Rucheton</i>)	
13.1 Introduction	393
13.2 Notes méthodologiques	393
BIBLIOGRAPHIE	411